



SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
TENUE LE 22 novembre 2021

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de L'Ascension, tenue au lieu et heure ordinaires des délibérations, le 22 novembre 2021, à 19 h 30, à la salle du conseil du 58, rue de l'Hôtel-de-Ville, à L'Ascension.

Sont présents et forment le quorum requis par l'article 147 du Code municipal du Québec les conseillers et conseillères suivants :

Jacques Allard	maire
Yves Leduc	poste no 1
Marie-Claude Bélanger	poste no 2
Danièle Tremblay	poste no 3
Guy Gauthier	poste no 4
Raynald Stockless	poste no 5
Annie Chevalier	poste no 6

Était aussi présente à cette séance, la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Jacynthe Toupin.

2021-11-307

1.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Danièle Tremblay et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

1. GESTION ADMINISTRATIVE

- 1.1. Adoption de l'ordre du jour
- 1.2. Acceptation de la tenue de la séance à huis clos
- 1.3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 octobre 2021
- 1.4. Approbation et autorisation de paiement des comptes et dépôts des rapports des dépenses du mois d'octobre 2021 et des autorisations de dépenses et de paiement des factures afférentes
- 1.5. Nomination d'une mairesse suppléante
- 1.6. Nomination des membres des comités du conseil municipal
- 1.7. Dépôt des dates des séances ordinaires du conseil municipal pour la fin de l'année 2021 et pour l'année 2022
- 1.8. Lieu et heure de la tenue des séances du conseil municipal du mois de décembre 2021 et ceux de l'année 2022
- 1.9. Changement de signataire à la caisse populaire de la Rouge
- 1.10. Résolution et attestation concernant l'administration de la Municipalité chez Desjardins Entreprise
- 1.11. Dépôt des états comparatifs financiers au 30 septembre 2021
- 1.12. Autoriser les procureurs de la cour municipale à signer et à autoriser les constats d'infractions
- 1.13. Renouvellement à l'adhésion FQM pour l'année 2022
- 1.14. Entériner l'entente avec le garage D. Thibert Enr.



SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
TENUE LE 22 novembre 2021

- 1.15. Fin d'emploi saisonnier de la préposée aux espaces verts et à l'écocentre
- 1.16. Fin d'emploi saisonnier de Monsieur Jean-Marie Breton
- 1.17. Fin de contrat de la directrice générale
- 1.18. Embauche de M. Robert Généreux à titre de directeur général et secrétaire-trésorier par intérim
- 1.19. Fin de contrat de la directrice générale adjointe par intérim
- 1.20. Remerciements pour services rendus
- 1.21. Annulation de la carte de crédit Visa Desjardins de la directrice générale
- 1.22. Désignation des signataires autorisés pour les chèques
- 1.23. Autorisation de signataire auprès de tous les organismes
- 1.24. Nomination de représentants autorisés pour les services électroniques CLIQSÉQR entreprise
- 1.25. Désignation d'une personne responsable et délégation de responsabilités
- 1.26. Nomination du coordonnateur des mesures d'urgence
- 1.27. Autorisation de transiger avec la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ)
- 1.28. Approbation d'une carte de crédit pour le maire et le paiement de ses frais de téléphone cellulaire mensuel
- 1.29. Renouvellement du programme de remboursement des inscriptions à la piscine de Labelle
- 1.30. Approbation de la soumission du serrurier Alain Diotte pour le changement de serrures à la bibliothèque et à l'Hôtel-de-Ville.

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

2. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 2.1. Interventions du service sécurité incendie pour le mois octobre 2021 et novembre à ce jour

3. TRAVAUX PUBLICS

- 3.1. Autoriser le paiement de retenue à Pavages Multipro inc. pour le remplacement de ponceau et réfection du chemin Maison-de-Pierre
- 3.2. Autoriser le paiement de la dépense de 118 285 \$ pour le projet de génie civil sur les chemins Jérôme et Paule à même le surplus accumulé non affecté
- 3.3. Demande de subvention auprès du ministère pour le Programme d'aide à la voirie locale, volet soutien

4. HYGIÈNE DU MILIEU



SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
TENUE LE 22 novembre 2021

5. URBANISME, ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- 5.1. Autoriser l'ouverture de compte pour l'abonnement Infolot
- 5.2. Renouvellement du partenariat avec l'organisme OBV RPNS pour la poursuite du Programme de suivi de la qualité de l'eau à l'Ascension
- 5.3. Approuver le changement de nom de la Régie intermunicipale des déchets de la rouge pour Complexe environnemental de la rouge
- 5.4. Programme d'aide financière visant l'optimisation du réseau d'écocentres québécois

6. LOISIRS ET CULTURE

- 6.1. Présentation des statistiques de la bibliothèque pour le mois d'octobre 2021

7. DIVERS

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

8. LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS. ÈRES

2021-11-308

1.2 ACCEPTATION DE LA TENUE DE LA SÉANCE À HUIS CLOS

ATTENDU la situation sanitaire au Québec relativement à la COVID- 19 ;

ATTENDU les mesures de confinement imposées par le gouvernement ;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec autorise et encourage la tenue des séances du conseil municipal par voie de vidéoconférence ou téléconférence ;

ATTENDU QU'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par vidéoconférence et/ou téléconférence ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Guy Gauthier et résolu à l'unanimité que la présente séance soit tenue à huis clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS. ÈRES



SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
TENUE LE 22 novembre 2021

2021-11-309

1.3 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 4 OCTOBRE 2021

Les membres du conseil en ayant pris connaissance, il est proposé par Danièle Tremblay et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 octobre 2021 préparé par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS. ÈRES

2021-11-310

1.4 APPROBATION ET AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMPTES ET DÉPÔT DES RAPPORTS DES DÉPENSES DU MOIS D'OCTOBRE 2021 ET DES AUTORISATIONS DE DÉPENSES ET DE PAIEMENT DES FACTURES AFFÉRENTES

Il est proposé par Marie-Claude Bélanger et résolu à l'unanimité d'approuver les registres généraux des chèques et paiements par Accès D suivants et d'en autoriser le paiement :

- Le montant des paies brut est de : 69 378,53 \$;
- Le registre des paiements par Accès D est de P2100284 à P2100346 pour un total de 853 144,07 \$;
- Le registre des paiements par chèques est de C10274 à C10302 et C10305 à C10321. Le montant net est de 82 804,65 \$;
- Les chèques C10263 à C10273 ainsi que C10322 à C 10323 ont été annulés et les chèques C10303 et C10304 sont non utilisés;

Le conseil approuve et entérine ces dépenses et reconnaît le rapport découlant de l'article 5 du règlement 2008-420.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS. ÈRES

2021-11-311

1.5 NOMINATION D'UNE MAIRESSE SUPPLÉANTE

Il est proposé par Annie Chevalier et résolu à l'unanimité que soit nommée Madame Danièle Tremblay à titre de mairesse suppléante de la municipalité de L'Ascension et substitut du maire à la MRCAL

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS. ÈRES



SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
TENUE LE 22 novembre 2021

2021-11-312

1.6 NOMINATION DES MEMBRES DES COMITÉS DU CONSEIL MUNICIPAL POUR LA FIN DE L'ANNÉE 2021 ET POUR L'ANNÉE 2022

Il est proposé par Raynald Stockless et résolu à l'unanimité de procéder aux nominations des membres du conseil comme suit :

Nom des comités	Membres des comités
Urbanisme, environnement, déchets et CCU	Yves Leduc
	Marie-Claude Bélanger
	Raynald Stockless
Urbanisme-président	Raynald Stockless
Relations de travail, Santé sécurité, Covid-19	Marie-Claude Bélanger
	Danièle Tremblay
	Guy Gauthier
	Annie Chevalier
Dons et commandites, Aide alimentaire, Paniers de Noël	Danièle Tremblay
	Annie Chevalier
Administration	Danièle Tremblay
Sécurité incendie, Premiers répondants, Sécurité civile	Marie-Claude Bélanger
	Raynald Stockless
Développement économique	Danièle Tremblay
	Annie Chevalier
Municipalités amies des aînés (MADA)	Danièle Tremblay
	Raynald Stockless
Voirie, Transport routier	Guy Gauthier
	Annie Chevalier
Loisir, Bibliothèque, Jardin communautaire, Parcs sentiers, culture	Yves Leduc
	Marie-Claude Bélanger
Complexe environnemental de la Rouge	Jacques Allard
Complexe environnemental de la Rouge - substitut	Guy Gauthier
Célébrant pour les mariages	Jacques Allard
Office municipal de l'Ascension	Raynald Stockless
Tricentris	Jacques Allard
Tricentris substitut	Guy Gauthier

Le maire et la directrice générale, ou le directeur général, sont nommés d'office sur tous les comités. Il est de plus résolu d'autoriser le paiement des frais de déplacement y étant rattachés, selon la politique établie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS. ÈRES



SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
TENUE LE 22 novembre 2021

2021-11-313

1.7 DÉPÔT DES DATES DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL, POUR LA FIN DE L'ANNÉE 2021 ET POUR L'ANNÉE 2022

ATTENDU QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé Raynald Stockless et résolu à l'unanimité :

QUE le calendrier concernant la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour le mois de décembre 2021 et pour l'année 2022 soit adopté comme suit :

Date	Mois	Date	Mois
13	Décembre 2021	17	Janvier 2022
14	Février 2022	14	Mars 2022
11	Avril 2022	9	Mai 2022
13	Juin 2022	11	Juillet 2022
8	Août 2022	12	Septembre 2022
11	Octobre 2022	14	Novembre 2022
12	Décembre 2022		

ATTENDU QUE toutes les séances se tiendront les deuxièmes lundis de chaque mois et débiteront à 19h à l'exception faite de la séance du mois de janvier qui sera le 3^e lundi du mois et au mois d'octobre qui sera remise au lendemain du congé férié de l'Action de grâce, soit le mardi à 19h.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS. ÈRES

2021-11-314

1.8 LIEU ET HEURE DE LA TENUE DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL DU MOIS DE DÉCEMBRE 2021 ET CEUX DE L'ANNÉE 2022

ATTENDU QUE le conseil municipal siège habituellement à la salle située à l'arrière du bâtiment de la bibliothèque au 58, rue de l'Hôtel-de-Ville à 19h30;

ATTENDU QUE la grandeur de la salle actuelle ne permet pas d'accueillir le public tout en respectant les mesures sanitaires relatives à la COVID-19 qui doivent obligatoirement être mises en place;

ATTENDU QUE le conseil décrète comme stipulé à l'article 145 du Code municipal du Québec, que la séance du mois de décembre 2021 et celles de l'année 2022, se tiendront à la salle de la maison des jeunes, située au 4, rue Principale Ouest, à L'Ascension à 19h;



SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
TENUE LE 22 novembre 2021

ATTENDU QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale, conformément à la loi qui régit la Municipalité;

ATTENDU QUE les dates des séances soient inscrites au calendrier annuel 2022 et que ce dernier soit posté d'ici le début de l'année 2022, à tous les citoyens et publié sur le site web;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Annie Chevalier et résolu à l'unanimité que la séance du mois de décembre et les séances de l'année 2022 se tiendront à la salle de la maison des jeunes, située au 4, rue Principale Ouest, à L'Ascension à 19h00.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS. ÈRES

2021-11-315

1.09 CHANGEMENT DE SIGNATAIRE À LA CAISSE POPULAIRE DE LA ROUGE

Il est proposé par Marie-Claude Bélanger et résolu à l'unanimité que le maire Monsieur Jacques Allard soit nommé à titre de signataire des chèques et autres documents à la caisse de la Rouge et ce, en remplacement du maire sortant Monsieur Luc St-Denis.

Cette résolution abroge, à toutes fins que de droits, la résolution 2017-11-337 du 20 novembre 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS. ÈRES

2021-11-316

1.10 RÉOLUTION ET ATTESTATION CONCERNANT L'ADMINISTRATION DE LA MUNICIPALITÉ CHEZ DESJARDINS ENTREPRISE

ATTENDU le formulaire de résolution et attestation concernant l'administration de la municipalité que nous a fait parvenir Desjardins Entreprise;

ATTENDU QUE ce formulaire a été déposé séance tenante.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Yves Leduc et résolu à l'unanimité que le maire monsieur Jacques Allard soit autoriser à signer le formulaire demandé concernant le changement de représentants de la Municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS. ÈRES

2021-11-317

1.11 DÉPÔT DES ÉTATS COMPARATIFS FINANCIERS AU 30 SEPTEMBRE 2021

ATTENDU QUE le conseil municipal a demandé dans la résolution 2021-10-278 que les états comparatifs financiers au 30 septembre 2021 soient présentés à la comptable, madame Annick Millaire;



SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
TENUE LE 22 novembre 2021

ATTENDU QUE celle-ci a validé les chiffres desdits documents;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Raynald Stockless et résolu à l'unanimité d'accepter le dépôt des états comparatifs financiers au 30 septembre 2021 présentés aux élus lors de la rencontre de travail le 17 novembre dernier, en vertu de l'article 176.4 du Code municipal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS. ÈRES

2021-11-318

1.12 AUTORISATION AUX PROCUREURS DE LA COUR MUNICIPALE DE LA MRC D'ANTOINE-LABELLE À SIGNER ET AUTORISER LES CONSTATS D'INFRACTION EN VERTU DE LA RÉGLEMENTATION SUR LES SYSTÈMES D'ALARME ÉMIS POUR ET AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ DE L'ASCENSION

ATTENDU QUE le conseil de la MRC d'Antoine-Labelle, par sa résolution MRC CC-14259-10-21, a mandaté la firme Dunton Rainville, avocats, pour agir à titre de procureurs de la MRC devant la Cour municipale pour une période se terminant le 31 décembre 2022;

ATTENDU QU'il y a lieu d'autoriser Me Pierre-Alexandre Brière, Me Jade Milette et Me David Couturier de la firme Dunton Rainville, à signer et autoriser les constats d'infraction émis pour et au nom de la Municipalité de l'Ascension en vertu de la réglementation sur les systèmes d'alarme de ladite municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yves Leduc et résolu à l'unanimité que le conseil autorise Me Pierre-Alexandre Brière, Me Jade Milette et Me David Couturier de la firme Dunton Rainville, à signer et autoriser les constats d'infraction émis relativement à la réglementation sur les systèmes d'alarme pour et au nom de la Municipalité de l'Ascension faisant partie de la Cour municipale de la MRC d'Antoine-Labelle.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS. ÈRES

2021-11-319

1.13 RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION À LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS POUR L'ANNÉE 2022

Il est proposé par Danièle Tremblay et résolu à l'unanimité d'adhérer à la Fédération québécoise des municipalités pour l'année 2022, et ce pour un montant de 1 389.35 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS. ÈRES



SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
TENUE LE 22 novembre 2021

2021-11-320

1.14 ENTÉRINER L'ENTENTE AVEC LE GARAGE D. THIBERT ENR.

Il est proposé par Yves Leduc et résolu à l'unanimité d'accepter l'entente présentée au sujet de la réparation des véhicules municipaux avec le propriétaire du garage D. Thibert Enr.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS. ÈRES

2021-11-321

1.15 FIN D'EMPLOI SAISONNIER DE LA PRÉPOSÉE AUX ESPACES VERTS ET À L'ÉCOCENTRE

Il est proposé par Marie-Claude Bélanger et résolu à l'unanimité de ratifier la date de fin d'emploi saisonnier de madame Florence Côté-Caron, préposée aux espaces verts et à l'écocentre, et ce, en date du 19 novembre 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS. ÈRES

2021-11-322

1.16 FIN D'EMPLOI SAISONNIER DE MONSIEUR JEAN-MARIE BRETON

Il est proposé par Danièle Tremblay et résolu à l'unanimité de ratifier la date de fin d'emploi saisonnier de Monsieur Jean-Marie Breton, les travaux de nivelage étant terminés, et ce, en date du 19 novembre 2021

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS. ÈRES

2021-11-323

1.17 FIN DE CONTRAT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

ATTENDU QUE lors de la séance de travail des élus municipaux en date du 17 novembre 2021, il a été convenu de mettre fin au contrat de travail de la directrice générale, pour raison conflictuelle entre le maire et la directrice générale;

ATTENDU QUE les conditions de départ restent à déterminer;

ATTENDU QUE la dernière semaine de travail de la directrice générale sera le 27 novembre 2021;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Danièle et résolu à l'unanimité d'entériner la fin de contrat de la directrice générale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS. ÈRES



SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
TENUE LE 22 novembre 2021

2021-11-324

1.18 EMBAUCHE DE MONSIEUR ROBERT GÉNÉREUX À TITRE DE DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER PAR INTÉRIM

Il est proposé par Raynald Stockless et résolu à l'unanimité d'entériner l'embauche de monsieur Robert Généreux à titre de directeur général et secrétaire-trésorier par intérim à partir du 23 novembre 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS. ÈRES

2021-11-325

1.19 FIN DE CONTRAT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE PAR INTÉRIM

ATTENDU QUE le contrat de la directrice générale adjointe par intérim se termine le 31 décembre 2021;

ATTENDU QUE celle-ci ne souhaite pas renouveler son contrat et que ses diverses banques de temps accumulé lui permettent de quitter son poste avant le 31 décembre;

ATTENDU QUE la municipalité est en accord pour lui verser les heures prévues à son contrat;

ATTENDU QUE le conseil a autorisé les congés chômés et payés prévus au contrat des cadres entre le 24 et le 31 décembre;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Danièle Tremblay et résolu à l'unanimité d'accepter que le dernier jour travaillé à la municipalité de la directrice générale adjointe par intérim soit le 3 décembre 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS. ÈRES

2021-11-326

1.20 REMERCIEMENTS POUR SERVICES RENDUS

Il est proposé par Marie-Claude Bélanger et résolu à l'unanimité que des lettres soient rédigées par le maire à l'attention de la directrice générale, la directrice générale adjointe par intérim et du président d'élections en remerciement pour les services rendus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS. ÈRES

2021-11-327

1.21 ANNULATION DE LA CARTE DE CRÉDIT VISA DESJARDINS DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Il est proposé par Yves Leduc et résolu à l'unanimité d'annuler la carte de crédit émise au nom de Madame Jacynthe Toupin.



SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
TENUE LE 22 novembre 2021

Cette résolution abroge, à toutes fins que de droits, la résolution 2020-07-141 du 13 juillet 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS. ÈRES

2021-11-328

1.22 DÉSIGNATION DES SIGNATAIRES AUTORISÉS POUR LES CHÈQUES

Il est proposé par Raynald Stockess et résolu à l'unanimité que les signataires autorisés à signer les chèques pour la municipalité soient :

- Monsieur Jacques Allard, maire
- Madame Danièle Tremblay, mairesse suppléante
- Monsieur Robert Généreux, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim

Les chèques devront, en tout temps, être signés par un(e) élu(e) ainsi qu'un(e) fonctionnaire.

Cette résolution abroge, à toutes fins que de droits, la résolution 2021-08-239 du 9 août 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS. ÈRES

2021-11-329

1.23 AUTORISATION DE SIGNATAIRE AUPRÈS DE TOUS LES ORGANISMES

Il est proposé par Annie Chevalier et résolu à l'unanimité d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim, Monsieur Robert Généreux, à être signataire autorisé pour et au nom de la municipalité auprès de tout organismes bancaires, gouvernementaux et autres en lien avec la municipalité.

Cette résolution abroge, à toutes fins que de droits, la résolution 2021-09-260 adoptée le 13 septembre 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS. ÈRES

2021-11-330

1.24 NOMINATION DE REPRÉSENTANTS AUTORISÉS POUR LES SERVICES ÉLECTRONIQUES CLIQSÉQR ENTREPRISE

ATTENDU le départ de Luc St-Denis, représentant autorisé de la municipalité pour le service CLIQSÉQR entreprise;

ATTENDU le départ de Madame Jacynthe Toupin, représentante autorisée de la municipalité pour le service CLIQSÉQR entreprise;



SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
TENUE LE 22 novembre 2021

ATTENDU le départ de Madame Mylène Grenier, représentante autorisée de la municipalité pour le service CLIQSÉQUR entreprise;

ATTENDU QUE CLIQSÉQUR est nécessaire au bon fonctionnement de la municipalité et donne l'accès à plusieurs services gouvernementaux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yves Leduc et résolu à l'unanimité :

1. De nommer Monsieur Robert Généreux, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim, responsable des services électroniques et représentant autorisé pour les services électroniques CLIQSÉQUR entreprise ;
2. D'autoriser Monsieur Jacques Allard, maire, à signer, pour et au nom de la Municipalité de L'Ascension, tous les documents et autorisations nécessaires.

Cette résolution abroge, à toutes fins que de droits, la résolution 2021-09-261 du 13 septembre 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS. ÈRES

2021-11-331

1.25 DÉSIGNATION D'UNE PERSONNE RESPONSABLE ET DÉLÉGATION DE RESPONSABILITÉS EN VERTU DE LA LOI SUR L'ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

ATTENDU QUE la Municipalité de L'Ascension est assujettie à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels ;

ATTENDU QUE la présente loi s'applique aux documents détenus par un organisme public dans l'exercice de ses fonctions, que leur conservation soit assurée par l'organisme public ou par un tiers ;

ATTENDU QUE la présente loi stipule à l'article 8 que la personne ayant la plus haute autorité au sein d'un organisme public exerce les fonctions que la présente loi confère à la personne responsable de l'accès aux documents ou à la protection des renseignements personnels ;

ATTENDU QUE ce même article de la loi confère à la personne ayant la plus haute autorité de désigner comme responsable un membre de son personnel et lui déléguer, en tout ou en partie, ses fonctions ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Raynald Stockless et résolu à l'unanimité :

1. **QUE** le conseil autorise le maire, Monsieur Jacques Allard, en tant que personne ayant la plus haute autorité à la municipalité de



SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
TENUE LE 22 novembre 2021

L'Ascension, à déléguer ses fonctions comme responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels, à Monsieur Robert Généreux, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim ;

2. **QUE** le conseil autorise le maire, Monsieur Jacques Allard, à signer pour et au nom de la municipalité le formulaire de désignation d'une personne responsable et délégation de responsabilités en vertu de la Loi sur l'accès aux documents publics et sur la protection des renseignements personnels.

Cette résolution abroge, à toutes fins que de droits, la résolution 2020-07-145 du 13 juillet 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS. ÈRES

2021-11-332

1.26 NOMINATION DU COORDONNATEUR DES MESURES D'URGENCE

ATTENDU l'arrivée de Monsieur Robert Généreux à titre de directeur général et secrétaire-trésorier par intérim;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marie-Claude Bélanger et résolu à l'unanimité de nommer Monsieur Robert Généreux à titre de coordonnateur des mesures d'urgence pour la municipalité de L'Ascension.

Cette résolution abroge, à toutes fins que de droits, la résolution 2020-08-171 du 10 août 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS. ÈRES

2021-11-333

1.27 AUTORISATION DE TRANSIGER AVEC LA SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC (SAAQ)

Il est proposé par Danièle Tremblay et résolu à l'unanimité d'autoriser les personnes suivantes à signer tous les documents relatifs aux transferts des véhicules et équipements immatriculés ou à immatriculer à la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) et ce, pour et au nom de la Municipalité de L'Ascension :

- Monsieur Robert Généreux, directeur général par intérim
- Monsieur Alban Meilleur, inspecteur municipal et de voirie
- Monsieur David Lavigne, directeur du service incendie

Cette résolution abroge, à toutes fins que de droits, la résolution 2020-09-189 du 14 septembre 2020.



SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
TENUE LE 22 novembre 2021

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS. ÈRES

2021-11-334

**1.28 APPROBATION D'UNE CARTE DE CRÉDIT POUR LE MAIRE
ET LE PAIEMENT DE SES FRAIS DE TÉLÉPHONE CELLULAIRE
MENSUEL**

Il est proposé par Raynald Stockless et résolu à l'unanimité d'autoriser le maire Jacques Allard de posséder une carte de crédit au montant de 2 000 \$, et de plus, de défrayer le paiement mensuel au montant de 41,25 \$ pour son forfait de téléphone cellulaire à des fins de service, et ce, avec le fournisseur de service Virgin sur présentation de la facture.

Cette résolution abroge, à toutes fins que de droits, la résolution 2018-01-19 en date du 15 janvier 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS. ÈRES

2021-11-335

**1.29 RENOUVELLEMENT DU PROGRAMME DE
REMBOURSEMENT DES INSCRIPTIONS À LA PISCINE DE
LABELLE**

De façon à encourager les citoyens à poursuivre un mode de vie sain et actif par la pratique d'activités sportives variées, il est proposé par Marie-Claude Bélanger et résolu à l'unanimité, de rembourser un montant maximum annuel de 20 \$ pour chaque utilisateur de bains libres ou pour un abonnement à la piscine de Labelle et ce, jusqu'à épuisement du budget prévu au poste budgétaire 02-701-40-999.

Les conditions pour se prévaloir d'un remboursement sont les suivantes :

- L'utilisateur doit se présenter au bureau municipal avec une preuve de résidence sur le territoire de L'Ascension et un reçu prouvant son adhésion à un abonnement;
- Dans le cas d'un passeport familial, chaque membre de la famille a droit à un remboursement annuel de 20 \$;
- La personne qui fait une utilisation ponctuelle de la piscine doit attendre d'avoir accumulé des reçus pour une valeur de 20 \$ avant de déposer une demande de remboursement;
- Pour l'année 2021, les reçus doivent être déposés avant le 31 décembre de l'année en cours;

Les remboursements se feront sur la base du premier arrivé, premier servi jusqu'à ce que le total des demandes atteigne 500 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS. ÈRES



SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
TENUE LE 22 novembre 2021

2021-11-336

1.30 APPROBATION DE LA SOUMISSION DU SERRURIER ALAIN DIOTTE POUR LE CHANGEMENT DE SERRURES À LA BIBLIOTHÈQUE ET À L'HÔTEL-DE-VILLE

ATTENDU la soumission présentée par le serrurier Alain Diotte pour le changement de serrures à la bibliothèque et à l'Hôtel-de-Ville;
ATTENDU QUE cette soumission est présentée séance tenante;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Guy Gauthier et résolu à l'unanimité d'approuver la soumission.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS. ÈRES

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

**POINT
D'INFORMATION**

2.1 INTERVENTIONS DU SERVICE SÉCURITÉ INCENDIE POUR LE MOIS OCTOBRE 2021 ET NOVEMBRE À CE JOUR

Il y a eu 2 interventions du service sécurité incendie pour le mois d'octobre 2021 et deux interventions à ce jour en novembre.

Monsieur le maire tient à souligner l'excellent travail et la rapidité d'exécution des pompiers lors de l'incendie du 8 novembre.

2021-11-337

3.1 AUTORISER LE PAIEMENT DE RETENUE À PAVAGES MULTIPRO INC. POUR LE REMPLACEMENT DE PONCEAU ET RÉFECTION DU CHEMIN MAISON-DE-PIERRE

ATTENDU QUE des travaux de remplacement de ponceau et de réfection sur le chemin Maison-de-Pierre ont eu lieu en 2020, par l'entrepreneur de Pavages Multipro inc.;

ATTENDU QUE dans l'appel d'offres pour ces travaux, il était prévu une retenue de 5% sur le montant des travaux exécutés pour une période d'un an;

ATTENDU QUE l'ingénieur chargé de ce projet chez notre fournisseur de service Équipe Laurence recommandait cette retenue à partir du 11 novembre 2020;

ATTENDU QUE cette période a pris fin et que la municipalité n'a pas de réclamations à faire pour la réalisation de ce contrat;

EN CONSÉQUENCE, il est préposé par Danièle Tremblay et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement de la retenue au montant 33 384.46 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS. ÈRES



SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
TENUE LE 22 novembre 2021

2021-11-338

3.2 AUTORISER LE PAIEMENT DE LA DÉPENSE DE 118 285 \$ POUR LE PROJET DE GÉNIE CIVIL SUR LES CHEMINS JÉRÔME ET PAULE À MÊME LE SURPLUS ACCUMULÉ NON AFFECTÉ

ATTENDU QUE le ministère des Affaires municipales et de l'habitation a approuvé notre programme TECQ 2019-2023;

ATTENDU QU'un des projets de la TECQ 2019-2023 est la réfection des chemins Jérôme et Paule;

ATTENDU QUE l'enveloppe budgétaire complète pour la réalisation des travaux est de 315 950 \$;

ATTENDU QUE la contribution gouvernementale est de 197 690 \$;

ATTENDU QUE la municipalité doit prévoir le paiement de 118 258 \$ pour ce projet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marie-Claude Bélanger et résolu à l'unanimité d'autoriser une dépense de 118 258 \$ pour le projet de génie civil sur les chemins Jérôme et Paule à même le surplus accumulé non affecté de la municipalité.

Cette résolution abroge, à toutes fins que de droits, la résolution 2021-10-295 du 4 octobre 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS. ÈRES

2021-11-339

3.3 DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU MINISTÈRE POUR LE PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE, VOLET SOUTIEN

ATTENDU QUE la résolution 2021-10-299 confirme que notre fournisseur de service Équipe Laurence a déposé la demande de subvention auprès du ministère pour le Programme d'aide à la voirie locale, volet soutien afin de faire le rechargement granulaire en MG-20 sur le chemin du Lac Lynch sur une longueur de 7 250 mètres.

ATTENDU QUE la période pour déposer la demande de subvention et l'ampleur de la charge de travail pour l'analyse de l'ensemble des chemins, le conseil municipal a identifié le chemin du Lac Lynch pour débiter l'analyse et le dépôt de la demande de subvention.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Raynald Stockless et résolu à l'unanimité que le conseil recommande de déposer la demande la subvention pour le chemin du Lac Lynch.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS. ÈRES



SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
TENUE LE 22 novembre 2021

2021-11-340

5.1 AUTORISER L'OUVERTURE DE COMPTE POUR L'ABONNEMENT INFOLOT

Il est résolu par Annie Chevalier et approuvé à l'unanimité d'autoriser l'ouverture de compte pour l'abonnement Infolot afin d'avoir accès à des outils de travail qui faciliteront les recherches au Service de l'urbanisme et environnement ainsi qu'à d'autres services de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS. ÈRES

2021-11-341

5.2 RENOUELEMENT DU PARTENARIAT AVEC L'ORGANISME OBV RPNS POUR LA POURSUITE DU PROGRAMME DE SUIVI DE LA QUALITÉ DE L'EAU À L'ASCENSION

Il est proposé par Danièle Tremblay et résolu à l'unanimité de renouveler pour l'année 2022 le mandat de l'OBV RPNS pour le suivi de la qualité de l'eau de la rivière Rouge à l'Ascension, et ce pour un montant de 1 000 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS. ÈRES

2021-11-342

5.3 APPROUVER LE CHANGEMENT DE NOM DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DES DÉCHETS DE LA ROUGE POUR COMPLEXE ENVIRONNEMENTAL DE LA ROUGE

ATTENDU QUE le nom déchet est synonyme d'enfouissement;

ATTENDU QUE le Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) vise une réduction globale des matières résiduelles destinées à l'enfouissement;

ATTENDU QUE la mission de la Régie est de diminuer l'enfouissement et que celle-ci doit considérer la totalité des matières reçues ayant un potentiel à être recyclées ou réemployées;

ATTENDU QUE le plan stratégique adopté par la Régie en juillet 2021 prévoit notamment de modifier le nom de la Régie;

ATTENDU QUE l'entente intermunicipale prévoit l'usage du nom Complexe environnemental de la Rouge comme appellation et que celui-ci rejoint la mission de l'organisme;

ATTENDU QUE la Municipalité de l'Ascension compte parmi les 6 membres de la Régie qui sont décisionnels sur le changement de nom, et que ceux-ci doivent se prononcer par résolution avant d'enclencher la demande au ministre des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH).



SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
TENUE LE 22 novembre 2021

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Annie Chevalier et résolu à l'unanimité d'approuver le changement de nom de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge pour Complexe environnemental de la Rouge.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS. ÈRES

2011-11-343

5.4 PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE VISANT L'OPTIMISATION DU RÉSEAU D'ÉCOCENTRES QUÉBÉCOIS

Il est proposé par Marie-Claude Bélanger et résolu à l'unanimité que le conseil municipal est en accord de poursuivre le projet de mise de fonds dans le cadre du Programme d'aide financière visant l'optimisation du réseau d'écocentres québécois, en référence la résolution 2021-05-128.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS. ÈRES

**POINT
D'INFORMATION**

6.1 PRÉSENTATION DES STATISTIQUES DE LA BIBLIOTHÈQUE POUR LE MOIS D'OCTOBRE 2021

Dépôts des statistiques de la bibliothèque pour le mois d'octobre 2021 séance tenante.

DIVERS

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

2021-11-344

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Danièle Tremblay et unanimement résolu de lever la séance, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 20h45.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS. ÈRES



SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
TENUE LE 22 novembre 2021

CERTIFICAT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Je, soussigné, Jean-François Germain, directeur général par intérim et secrétaire-trésorier de la municipalité de L'Ascension, certifie sous mon serment d'office, que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées dans ce procès-verbal.

Jean-François Germain
Directeur général et secrétaire-trésorier par intérim

Jacques Allard, maire

Jean-François Germain
Directeur général et secrétaire-
trésorier par intérim

Je, soussigné, Jacques Allard, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal

Jacques Allard
Maire